

L'écho de Dampmart

www.dampmart.fr

Magazine d'Informations Municipales de Dampmart



Santé

Le pôle médical à Dampmart, c'est pour bientôt !



SCOLARITÉ

Rentrée 2020/2021 : une 10^e classe malgré quelques incertitudes 5



GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

Retour sur deux mois de gestion de crise à Dampmart 8



ANIMA'SCRAP77

Atelier géant « Crop », un évènement incontournable ! ... 14

Marie CLERC
Toutes assurances



Auto
Habitation
Epargne
Retraite - Santé

N° Orias 07028991

12, rue St Laurent 77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 05 83 - Fax : 01 60 07 38 35
agence.marieclerc@axa.fr



Maison de retraite médicalisée (EHPAD)
Résidence la Détente

Séjours permanents & temporaires
85 chambres individuelles
Jardins aménagés
Espace Rémémoration
Unités Alzheimer
Unité grande dépendance



Venez découvrir nos prestations de qualité

5 & 7 rue du Limonet - 77400 DAMPMART
Tél. : 01 64 12 76 00



**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT,
D'EAU POTABLE, DE VOIRIE
ET DE MISE EN CONFORMITE
D'ASSAINISSEMENT**



SIÈGE SOCIAL

76 Rue Viollet Le Duc • 94214 LA VARENNE cedex
Tél : 01.48.83.36.57 • limousine94@lalimousine.fr



AGENCE TRAVAUX

9 Rue Saint Blandin • 77700 BAILLY ROMAINVILLIERS
Tél : 01.60.43.02.27 • limousine94@lalimousine.fr



Électricité

Particuliers
Professionnels

Chauffage électrique

Réseau informatique

Domotique

4 rue Neuve-des-Prés
77120 Coulommiers
Tél : 01 64 03 03 46 / Fax : 01 64 03 34 53
sa.lebatard@wanadoo.fr

DAMP MART

FORUM
DES ASSOCIATIONS

04 SAMEDI
SEPT 2020

Gymnase ROBY

SOLIDARITÉ

LOISIRS

VIE CITOYENNE

Sommaire

Enfance & Scolaire

Rentrée 2020/2021 : une 10^e classe malgré quelques incertitudes..... 5

Remise des dictionnaires 5



Vie locale

Retour sur le concert de la Sainte Cécile du 24 novembre 2019..... 6

Résultats des élections municipales 2020..... 6



Santé

SANTÉ Le pôle médical à Dampmart, c'est pour bientôt ! 7



Notre dossier

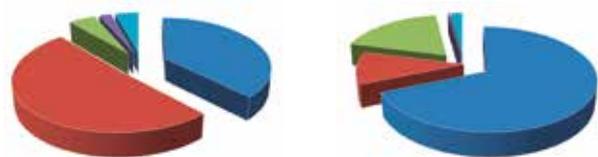
GESTION DE LA CRISE DU COVID-19
Retour sur deux mois de gestion de crise à Dampmart..... 8

Urbanisme & Travaux

Travaux de la Place de l'Église : phase 2..... 11

Extension du cimetière 11

Le city park, c'est pour la rentrée ! 11



Finances

Bilan de l'année 2019
et choix budgétaires 2020 12

La parole aux associations

ANIMA'SCRAP77 : atelier géant « Crop »
un évènement incontournable ! 14

CLUB SANTÉ ET VITALITÉ : capital vitalité 14



Informations & Communication

Informations diverses 15

Etat civil 18

Agenda des manifestations 17



L'édito du Maire

Chères Dampmartoises, chers Dampmartois,

Voici ce nouveau numéro de l'Echo, qui je l'espère, vous satisfera mais avant tout, je souhaitais remercier les élus ainsi que les services de Marne et Gondoire pour la gestion de la crise du COVID sur le territoire et la mise en place particulièrement efficace de la cellule médicale dédiée. Bel exemple de coopération intercommunale au profit de nos concitoyens dans un moment particulièrement difficile.

Au sein de Marne et Gondoire, je suis heureux et honoré d'avoir été réélu Vice-Président, avec cette fois la compétence « circuit de l'eau ». Comme lors des précédents mandats, je mettrai toute mon énergie à défendre la mise en commune des moyens, le développement et les particularités de notre territoire.

Le sommaire est dense et reprend bon nombre de sujets et de nouvelles importantes à nos yeux. Les élections bien sûr, mais surtout la continuité des projets engagés comme la phase 2 de la place de l'église, le City Park, le vote du budget de Dampmart, le vote au budget de Marne et Gondoire des crédits pour la création du pôle santé sur notre commune. Nous détaillerons dans un prochain numéro les nouveaux projets, notamment les jardins partagés.

Nouvelle mandature, nouvelles têtes, accueillons nos 7 nouveaux conseillers et remercions ceux qui ont fait le choix de prendre une retraite politique bien méritée.

Ainsi tous mes remerciements et tous mes vœux de joie et bonheur à Alain Corblin, Najat Broeders, Christine Kervoelen, et André Canape, élus sortants.

Bienvenue à Kévin Favret, Nadège Parfait, Guy Darras, Marie Plegnon, Lydie Zmuda, Fabien Martineau, Oliviane Dupont dans cette belle aventure.

Je ne peux terminer sans saluer une fois encore Jean Michel-Dupont et Anne-Marie Le Peru qui nous ont quitté l'an dernier et qui, je sais, souhaitaient poursuivre avec nous.

Un nouveau mandat qui démarre fort : crise sanitaire du Covid, rattrapage des institutions dû au confinement, livraisons tardives de logements, incivilité en tous genres, drame de la passerelle.

2020 est vraiment une année particulière et certainement difficile à estimer pour les mois futurs en termes d'économie et d'emplois, mais une chose est sûre, si nous ne nous disciplinons pas les uns et autres un minimum, le risque d'une deuxième vague est certain avec les conséquences inouïes pour notre qualité de vie. Aussi je vous demande de prendre soin de vous, afin que dès cet automne et surtout l'année prochaine nous puissions retrouver nos habitudes,

Bonnes vacances à toutes et tous.

Laurent DELPECH
Maire de Dampmart



SCOLARITÉ

Rentrée 2020/2021 : une 10^e classe malgré quelques incertitudes

Pour la rentrée de septembre, le gouvernement n'a pas encore précisé les règles qui s'appliqueront. Pour autant, nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'ouverture d'une 10^e classe à Dampmart.

Tout dépendra bien entendu de la situation épidémiologique du moment mais il est probable que certaines règles du protocole sanitaire comme le lavage systématique des mains resteront en vigueur, ce qui est une bonne chose. Et, si par

extraordinaire, nous devons faire face à une seconde vague de l'épidémie nous bénéficierions de l'expérience acquise notamment pour la mise en place des mesures de distanciation et du téléenseignement.

La rentrée s'effectuera de manière échelonnée sur les deux écoles, afin que tous les enfants ne soient pas présents en même temps. Pour l'élémentaire, toujours afin d'éviter la proximité des enfants, il est prévu que durant toute l'année scolaire il soient accueillis le matin dans leur classe et non dans la cours de récréation.

ÉDUCATION

Remise des dictionnaires

Comment cette année pourrions nous offrir les dictionnaires aux enfants ? Cette question a longtemps torturé nos méninges.

Il était hors de question que ce virus empêche nos "grands" de chaque école de recevoir ce présent. Même si nous aurions organisé une cérémonie en septembre ça n'aurait pas été pareil.

Les dictionnaires étaient prêts, ils n'attendaient que le feu vert et nous aussi.

Nous voilà donc rendues à la maternelle. Le jeu des syllabes/sons habituellement organisé dans la cours de

récréation c'est effectué dans chaque classe. Tous excités, voulant répondre plus vite que les copains aux questions de leur maîtresse. C'est toujours un régal de voir ces jolies frimousses.

Les enfants se sont sentis déjà "des grands" avec ce cadeau preuve de leur passage au CP.

Séance de photo pour les archives de la mairie et nous voilà parties à l'école élémentaire.

Nous sommes passées comme tous les ans de classe en classe. Les explications sur la 6^{ème} et le collège données par Aude Zafour et Nathalie Delacour ont été plus longues qu'à l'accoutumée, les élèves n'ayant pas pu se rendre



avec leur maîtresse au collège Marcel Rivière de Lagny pour la visite d'avant rentrée.

Un petit pincement au coeur pour nos grands qui n'ont pas pu au moment de la récréation se faire dédicacer leur dictionnaire par les élèves des autres classes.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants et une bonne rentrée pour septembre.

CULTURE

Retour sur le concert de la Sainte Cécile du 24 novembre 2019



Pour la 3^{ème} année consécutive nous avons pu écouter de la musique à DAMPMART ! Cette fois, la date a été déplacée pour pouvoir honorer la Sainte Cécile patronne de la musique et des musiciens.

Ce concert s'est divisé en deux grandes parties :

- la première avec l'orchestre TUTTI QUANTI de Marne et Gondoire sous la direction de Monsieur Guiseppe FRANCOMANO,
- la deuxième avec l'orchestre Juniors et, ensuite, la chorale de DAMPMART sous la direction de Melle. Alexandra CHMELEFF.

Le thème de ces concerts était la musique latine, sud-américaine et espagnole. Nous avons pu remarquer les grands progrès effectués par l'orchestre Juniors ainsi que par la chorale. Ces deux formations n'ont été créées que voilà 3 ans et, grâce à la bonne humeur qui y règne ainsi qu'à un gros travail effectué dans la joie et le plaisir de réussir quelque chose, de nouvelles oeuvres sont à chaque fois proposées, chacune de plus en plus compliquée.

Nous nous sommes réjouis en cet après-midi où ces 3 formations nous ont proposé un spectacle de qualité.

Nous remercions tous les bénévoles qui travaillent pour pouvoir donner du plaisir à chacun d'entre nous.

Nous profitons de ceci pour faire un petit "clin d'oeil" à notre collègue et ami Jean-Michel qui a eu la mauvaise idée de nous quitter bien trop vite il y a quelques mois et qui nous manque terriblement. Il avait énormément oeuvré pour la mise en place de ces concerts et nous l'en remercions. Jean-Mi, la musique c'était pour toi aussi en ce 24/11 !

Nous espérons pouvoir encore entendre de merveilleuses musiques dans les mois à venir !

Ce petit texte avait été écrit pour la fin de l'année 2019 ! Il n'a malheureusement pas pu être diffusé à temps mais il reste malgré tout d'actualité.

Après ce début d'année difficile et depuis le confinement, rien n'a encore pu être mis en place en ce qui concerne la musique. Nous espérons bien nous rattraper dès la rentrée de septembre avec, déjà, la reprise des répétitions des orchestres et de la chorale, pour pouvoir vous présenter le 22 novembre 2020 notre prochain concert de la Sainte Cécile qui, nous le souhaitons, sera encore plus beau que le précédent.

En attendant ce jour, nous vous souhaitons bon courage à tous, de bonnes vacances et beaucoup d'espoir pour cette rentrée.



VILLE DE DAMPMART	
Résultats du 15 mars 2020	
Inscrits :	2 310
Votants :	580
Exprimés :	503
Nuls :	32
Blancs :	45
Ont obtenu :	
Laurent DELPECH :	503 (soit 100%)



SANTÉ

Le pôle médical à Dampmart, c'est pour bientôt !

Le 22 juin dernier, les élus de Marne et Gondoire ont voté les crédits nécessaires au financement pour réaliser le pôle médical de Dampmart.

C'est grâce à cette enveloppe budgétaire de 1,6M€ que ce projet tant attendu des Dampmarthois verra le jour prochainement au 38 rue du Chemin de fer. Acquis par la commune en 2017, en prévision de besoins futurs d'infrastructures, ce bâtiment a rapidement été identifié comme répondant totalement aux exigences d'une maison de santé : surface de plain-pied, parkings, possibilité d'accueillir une pharmacie...

Depuis, le permis de construire a été déposé en mairie permettant ainsi d'engager prochainement le début des travaux.

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Selon l'Ordre des médecins, la Seine-et-Marne est au 97^e rang sur 101 département en terme de désertification médicale.

Dampmart ne fait pas exception à cette désertification. Le seul médecin de Dampmart étant parti à la retraite en 2018 et n'ayant pas, malgré ses recherches, trouvé de successeur, beaucoup de dampmarthois et d'anciens notamment, se trouvent en grande difficulté pour trouver un nouveau médecin traitant. Il nous a semblé urgent de tenter de trouver une solution dans un contexte nouveau ; où les médecins ne souhaitent plus exercer seuls mais dans des cabinets à 2 ou 3 minimum afin de collaborer sur le plan médical et

d'organiser au mieux l'accueil des patients.

La compétence santé a été transférée à Marne et Gondoire et sollicitée par Dampmart, la Communauté d'Agglomération a répondu avec beaucoup d'intérêt au projet. En effet, la pénurie actuelle de médecins ne peut que s'accroître dans un contexte de développement démographique au nord de la Marne.

Le pôle médical en quelques chiffres

- 2 médecins généralistes
- 6 kinésithérapeutes
- 1 podologue
- 2 infirmières
- 1 pharmacie

En plus de ces praticiens, 2 plateaux de passage permettront d'accueillir régulièrement des médecins spécialistes (gynécologues, ophtalmologues, etc).





Retour sur deux mois de gestion de crise à Dampmart

Le confinement a été vécu de manière très différente par chacun d'entre nous selon ses conditions d'habitat, son entourage, la possibilité de télétravailler ou son accès aux outils numériques.

Pour la municipalité de Dampmart, ce fut une période d'activité intense. Dès les premiers jours, il s'est agi de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir les services publics essentiels et assurer l'accueil des enfants des soignants et des personnels impliqués dans la lutte contre la pandémie.

Ensuite est venu le temps de la solidarité et du soutien aux plus fragiles d'entre nous avec la mise en place d'une cellule d'entraide animée par quelques élus volontaires.

Puis, il a fallu préparer la sortie du confinement, élaborer un protocole sanitaire strict dans la perspective de la réouverture de l'école, approvisionner et distribuer ces fameux masques dont plus personne ne contestait l'utilité et que la terre entière s'arrachait pour que chacun puisse en disposer le moment venu.

→ Maintien des services municipaux

Alors que les restrictions sanitaires nous interdisaient d'accueillir du public dans les bâtiments municipaux pendant toute la période de confinement, nous avons maintenu une permanence téléphonique tous les jours afin d'orienter et d'accompagner chaque Dampmartois qui en faisait la demande.

Dès la fin du confinement le 11 mai, nos conditions de sécurité sanitaires nous ont permis d'accueillir à nouveau le public dans le respect des règles de gestes barrières.

→ Aides aux personnes âgées et fragiles

Dès l'annonce du confinement, la municipalité de Dampmart a tout de suite mis en place une cellule de crise pour venir en aide prioritairement aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes fragiles.

Au total, ce sont pas moins de 345 foyers qui ont été suivis par les secrétaires de l'accueil de la mairie et les agents des services techniques.

Pour obtenir les contacts de ces foyers, les agents ont consulté la liste électorale, le fichier du CCAS ainsi que celui des inscriptions aux manifestations annuelles pour nos seniors. Des agents de la police municipale et des services techniques se sont directement déplacés aux domiciles de certains pour se faire confirmer la présence des personnes concernées par ce plan d'urgence, parfois avec l'aide du voisinage.

Aides aux courses alimentaires et médicales

Certaines personnes âgées ou fragiles ne pouvaient pas sortir de leur domicile, par crainte ou par obligation médicale. Les agents ont donc identifié toutes ces personnes pour organiser avec les services techniques des rondes régulières afin d'effectuer leurs courses alimentaires ou encore s'approvisionner en pharmacie.

Distribution de masques

Certaines personnes âgées ont souhaité garder leur autonomie pour effectuer leurs courses. Pour leur permettre de se déplacer en toute sécurité, nous leur avons distribué en priorité les masques chirurgicaux offerts par la Région Ile-de-France. Pour leur faciliter la tâche, nous leur avons également fourni plusieurs exemplaires d'attestation dérogatoire de sortie.

Cellule d'appels

Grâce à la constitution d'un fichier des foyers concernés, les agents municipaux ont rapidement mis en place une cellule d'appels téléphoniques permettant de contacter chacun deux fois par semaine.

Ces appels ont permis d'organiser les rotations pour les courses mais servaient également de soutien psychologique auprès d'une population encore plus isolée à cause du confinement et des contaminations pour certains de leurs proches.

Depuis le déconfinement, quelques uns s'étant tellement habitués aux conversations téléphoniques rassurantes, qu'ils continuent de leur propre initiative à appeler les agents pour leur donner des nouvelles.

→ Distribution de masques

Dès le début du confinement et alors que les français devaient apprendre à vivre avec de nouvelles règles de vie inédites imposées par les restrictions sanitaires, notre pays traversait une autre crise, celle de la pénurie de masque à tous les niveaux. Face à ce constat, les collectivités locales comme la municipalité de Dampmart se sont très rapidement mobilisées pour effectuer des commandes de masques et organiser des distributions locales dans tout le territoire.

Sécuriser les agents municipaux

Grâce à un stock de réserve que la municipalité avait constitué depuis quelques années et renouvelé régulièrement, les agents ont immédiatement été équipés de masques chirurgicaux pour pouvoir maintenir les services municipaux indispensables à la gestion de crise de la ville.

Première dotation de la Région Ile-de-France

Début avril, nous avons reçu une première dotation par la Région de 700 masques chirurgicaux avec l'aide logistique de Marne et Gondoire. Après avoir réapprovisionné les agents communaux en service auprès de nos concitoyens, nous avons décidé de distribuer en priorité quatre masques aux personnes âgées autonomes leur permettant de se déplacer en toute sécurité pour des besoins de premières nécessité ainsi qu'aux personnes fragiles obligées de se déplacer pour des soins.



“ Parole citoyenne... ”

Deux Dampmartois ont tenu à témoigner leur satisfaction de la gestion du confinement.

« Si j'ai toujours été satisfait des services municipaux, je tiens particulièrement à remercier la mairie pour leur attention particulière en nous appelant régulièrement mon épouse et moi pour prendre de nos nouvelles pendant toute cette période. J'avais la chance de pouvoir me déplacer et c'est pour pouvoir le faire que nous avons tout particulièrement apprécié d'avoir la surprise de recevoir deux masques dans notre boîte aux lettres. »

Michel DELACOUR - 73 ans

« Très très bien ! Le top du top !!! Je vous avoue que j'ai été surpris par tant de dévouement de la part des services de la mairie qui nous ont appelé très rapidement presque deux fois par semaine. Mes amis résidant dans d'autres communes n'en revenaient pas quand je leur racontais. Si nous n'avons pas eu besoin des services de courses à domiciles, mon mari et moi savions que nous pouvions appeler à tout moment en cas de besoin. C'était très rassurant. »

Annie GUIGUET - 75 ans

Nous avons également offert des masques à nos commerçants ouverts pendant le confinement afin de leur permettre d'accueillir leur clientèle dans des conditions optimales de sécurité sanitaire.

Préparation du déconfinement

Le 8 mai, nous recevions enfin les 7 000 masques en tissus lavables et réutilisables aux normes françaises d'une commande groupée effectuée avec Marne et Gondoire.

Dès le 10 mai, nous avons procédé à la distribution gratuite de ces masques, à raison de 2 masques adultes par personne et 2 masques par enfants scolarisés dès le 14 mai ainsi qu'une deuxième dotation lors des inscriptions périscolaires en mairie à partir du 2 juin 2020.

Pour une organisation rapide et efficace, nous avons décidé d'effectuer les distributions depuis quatre sites différents dans la ville. Après avoir informé toute la population préalablement et pour s'assurer que chaque Dampmartois bénéficie de 2 masques, nous devons utiliser la liste électorale comme seul support officiel afin de contrôler le bon déroulement des opérations. Les personnes non inscrites sur la liste électorale étaient accueillies au Gymnase.

Reconstitution du stock

Après le déconfinement, le département de Seine-et-Marne a doté notre commune de 7 000 masques supplémentaires en tissus, nous permettant ainsi de constituer un stock municipal d'urgence destiné à tous les Dampmartois en cas de besoin.

→ Réouverture des écoles et du périscolaire

Suite à l'annonce le 08 mai du gouvernement qui confirmait le déconfinement à compter du 11 mai, la commune a mis en place tous les moyens nécessaires dans la mesure de ses possibilités afin de garantir des conditions sanitaires optimales pour une réouverture des écoles dès le 14 mai.

Une organisation évolutive

Le déconfinement progressif nous imposait de s'adapter continuellement en fonction de la situation professionnelle des parents. Les indemnités distribuées par l'Etat étant annoncées plus restrictives, de nombreux métiers allaient reprendre leur activité. L'évolution de l'éducation nationale était aussi très aléatoire, nous demandant notre capacité à accueillir en toute sécurité sanitaire les enfants. La limitation était fixée à 15 enfants par classe en élémentaire et 10 en maternelle.

De fait, nous risquions d'être saturés. Nous devions établir des priorités et donc des choix.

Pour éviter ces inconvénients, il était donc demandé une attestation employeur pour chaque parent précisant leur emploi du temps et présence physique au travail, attestation comme demandée par la RATP ou SNCF pour l'accès aux transports publics en commun.

Nous disposions de 9 classes du CP au CM2 et pouvions donc accueillir 135 élèves dans notre école les Vallières.

Pour la maternelle, nous disposions de 5 classes de 3 niveaux. Il apparaissait donc difficile de faire respecter les gestes barrières sanitaires aux tout-petits, du moins pour les petites sections.

La rentrée s'est effectuée progressivement en commençant par accueillir les élèves du CP et du CM2 les 14 et 15 mai. Nous avons laissé le soin aux équipes éducatives et à leur direction de s'organiser au mieux et d'informer les parents afin d'accueillir un maximum d'élèves en fonction de leurs disponibilités.

Sondage

Avant le 14 mai, nous avons effectué, en concertation avec les directrices d'école, un sondage complet auprès des parents. 70 % des parents ne souhaitaient pas remettre leurs enfants à l'école.

Malgré tout, ce sondage effectué durant cette semaine ne reflétait pas nécessairement la réalité des semaines à venir. Ainsi nous avons procédé chaque semaine à un sondage auprès de ces mêmes parents, avec un envoi en fin de semaine (le vendredi au samedi matin) et réponses souhaitées le mardi soir au plus tard afin de préparer au mieux la semaine suivante en collaboration avec les directrices d'école.

Périscolaire : renforcement des équipes

Dès l'annonce du déconfinement, la municipalité a décidé d'embaucher des personnes (étudiants Dampmartois) afin d'étoffer l'équipe périscolaire actuelle et ainsi accueillir un maximum de 100 enfants sur plusieurs sites dans les meilleures conditions.

Restauration scolaire

Il nous était impossible pour nous au vue du cahier des charges sanitaires d'assurer convenablement ce service. Ainsi, soit les enfants avaient la possibilité de rentrer chez eux, soit ils étaient surveillés sur site. Dans le deuxième cas, les parents étaient invités à préparer un repas froid mis dans un sac isotherme.

MERCI !

Toute l'équipe municipale remercie chaleureusement l'ensemble des agents municipaux pour leur dévouement durant toute cette épreuve à maintenir les services indispensables et à venir en aide à la population.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement la communauté de communes Marne et Gondoire et la Région Ile-de-France pour leur aide précieuse à la gestion de cette crise grâce notamment à leurs dotations et leur logistique qui ont montré toute leur efficacité au sein des services respectifs.

Sans oublier de remercier les professionnels de santé, personnels des magasins d'alimentation, policiers, gendarmes, pompiers, agents des services publics... qui ont mené un combat sans merci dans tout le territoire.

Merci également aux élus volontaires qui se sont mobilisés, aux animateurs, aux enseignants, aux bénévoles et à tous les citoyens de Dampmart qui ont participé à l'élan de solidarité.

→ Aides aux commerçants

A la crise sanitaire inédite, s'ajoute également la crise économique sans précédent qui a immédiatement touché les commerces de proximité. La municipalité de Dampmart a donc mis en place des mesures pour accompagner nos commerçants en souffrance.

Dès réception des masques chirurgicaux de la Région Ile-de-France, nous avons procédé à une distribution gratuite aux commerçants ouverts pendant le confinement.

Pour ne pas pénaliser la trésorerie du Café de la mairie, nous avons procédé à une annulation des loyers pendant la période de confinement.

Notre restaurant étoilé, le Quincangrogne, n'a pas été épargné par la crise. Dès l'application du décret préfectoral autorisant l'ouverture des terrasses, la commune a signé immédiatement une autorisation d'exploitation de la véranda considérée comme une terrasse, permettant ainsi d'accueillir une petite partie de la clientèle absente depuis le début du confinement.

SPORTS / LOISIRS

Le city park, c'est pour la rentrée !

L'appel d'offre pour la construction du city park derrière le gymnase Roby a été publié. Les travaux devraient débuter en septembre 2020 pour une réalisation courant octobre.

La plate forme devant accueillir notre city park est terminée. Les espaces autour du gymnase sont retravaillés afin de récupérer l'espace perdu pour le city park et agrandir le parking devant le gymnase.

Une aide départementale de 14 798€ est inscrite dans le Contrat Intercommunal de Développement (CID) et pour compléter cette enveloppe du CID, a été attribué à la commune un fonds de concours d'un montant de 14 128€ pour cet équipement. Une demande de subvention au Conseil Régional est en cours.

Qu'est-ce qu'un City Park ?

C'est une infrastructure de dimensions réduites, où différentes activités sportives peuvent être pratiquées : basket, foot, tennis, volley. La création d'un City Park permet de répondre aux attentes des jeunes désireux de se retrouver en un lieu convivial afin de pratiquer différents sports. Ce terrain multisports en libre accès, entouré par une enceinte, est gratuit, facile d'accès et il permet de faire du sport à l'improviste, sans rendez-vous ni réservation, et sans avoir besoin d'appartenir à un club.

Coût global : 90 000 €HT



AMÉNAGEMENT

Phase 2 des travaux de la Place de l'Église

Après l'accomplissement de la première phase des travaux d'embellissement de la Place de l'Église, c'est parti pour la deuxième phase qui permettra de créer 8 places de parking supplémentaires face à la place avec le rétrécissement de la voirie ainsi qu'une végétalisation des lieux.

TRAVAUX

Extension du cimetière

L'extension du cimetière communal de Dampmart, décidée par le conseil municipal ; sur le terrain communal prévu à cet effet et jouxtant l'actuel cimetière ; après une longue procédure obligatoire comprenant notamment une enquête publique, l'avis du comité départemental des risques scientifiques et technologiques (CODERST) ; a été autorisée par arrêté du Préfet de Seine et Marne.

Ce projet d'extension est voulu et pensé dans une démarche écologique et de développement durable, autant que faire se peut d'un lieu de recueillement agréable et d'entretien le plus aisé possible.

Dès le second semestre 2019, les travaux d'extension du cimetière communal ont débuté par la réalisation des réseaux, eaux pluviales notamment pour circonscrire le phénomène du ruissellement et limiter les désagréments qui en résultent.

La COVID-19, là aussi a induit quelques retards (plusieurs semaines). Toutefois les travaux ont repris, dès que le confinement a pu être levé, sous la conduite du Maître d'œuvre TP IDF.

Aujourd'hui, les travaux de terrassement sont achevés à 90% (allées de circulation, ouvertures pour accès à l'actuel cimetière). Les travaux de revêtement des circulations, de pose des clôtures, des équipements essentiels (bancs bornes d'alimentation en eau, poubelles, lieu de recueil) et d'engazonnement seront achevés d'ici fin août (y compris portails d'entrée et parking).

Cet automne, des arbres seront plantés pour agrémenter ce lieu de recueil.

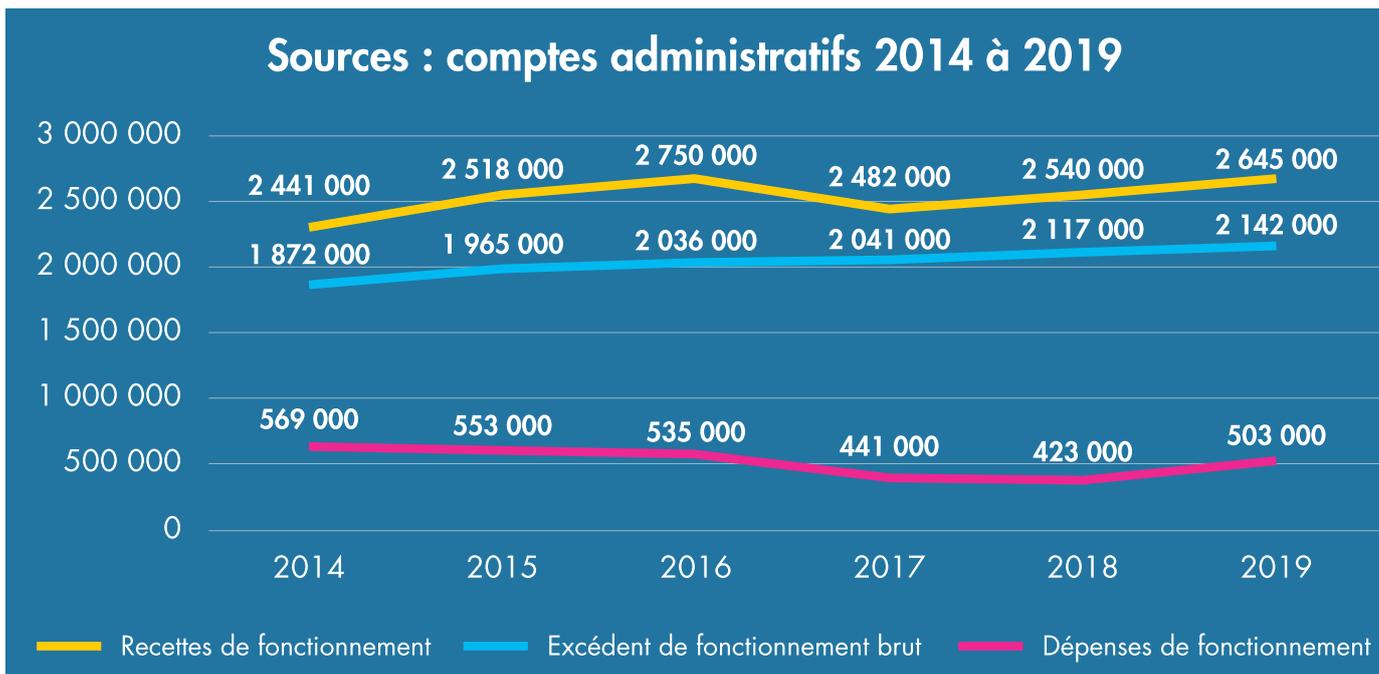
Une aide départementale de 49 723€ est inscrite dans le Contrat Intercommunal de Développement (CID) et pour compléter cette enveloppe du CID, a été attribuée à la commune un fonds de concours d'un montant de 47 470€ pour cet équipement.

Bilan de l'année 2019 et choix budgétaires 2020

La crise du **CORONAVIRUS** a eu pour conséquence un report du vote du compte administratif de la commune qui a eu lieu lors du conseil municipal du 18 juin dernier.

L'année 2019 s'est clôturée sur un budget respecté grâce à la vigilance et à l'esprit de responsabilité des élus et des services communaux.

Sources : comptes administratifs 2014 à 2019



L'excédent de fonctionnement dégagé s'est élevé à 502 894 €

L'évolution de notre excédent de fonctionnement témoigne d'une volonté de maîtrise des dépenses dans un contexte d'évolution démographique à la hausse.

A titre de comparaison, les dépenses de fonctionnement par habitant sont de **635 €* à Dampmart**, contre **756 €**** par habitant pour la moyenne des communes de la même strate (2 000 et 3 500 habitants).

*Source comptes administratifs Dampmart 2019

**Source DGFIP comptes de gestion 2018

Les investissements et leur financement

Les investissements 2019 ont totalisé **2 367 192 €** dont principalement :

- 1 terrain rue de Bourdin destiné à maîtriser un projet d'urbanisation : **1 011 149 €**
- 3 terrains de la ZAC des cordonniers destinés à être revendus : **543 999 €**
- Les travaux d'aménagement de la place Leclerc : **173 134 €**
- Les travaux de réfection de la toiture du gymnase : **333 991 €**
- L'extension du cimetière : **94 396 €**

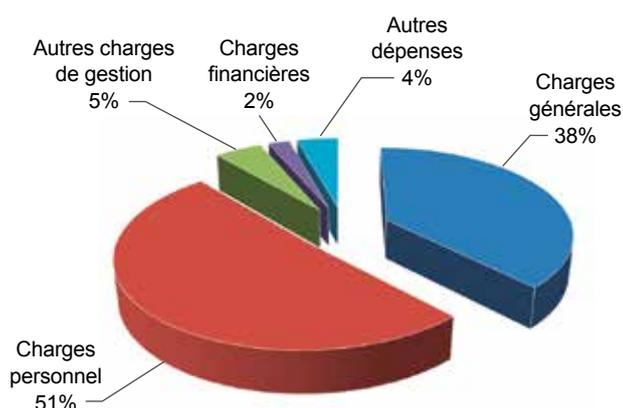
L'exécution du city-park a été retardée suite à la décision de déplacer le projet à côté du gymnase afin d'éviter les nuisances sonores en centre-ville. Le coût étant supérieur au projet initial, ce dernier a été reporté.

Les recettes de financement, d'un total de **2 090 175 €** (hors excédent d'exploitation reporté) sont constituées essentiellement :

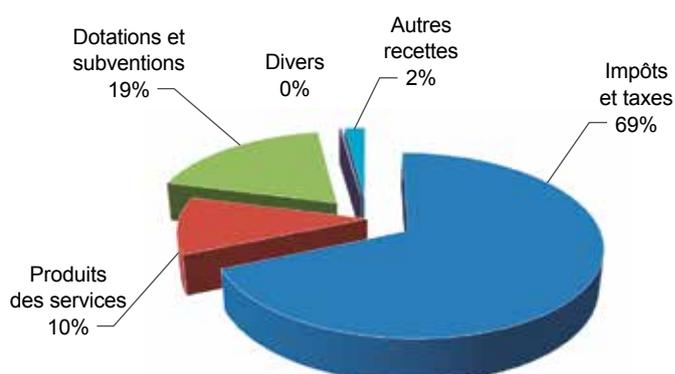
- D'un emprunt in fine sur 4 ans : **1 600 000 €**
- De subventions : **332 925 €**
- De dotations et fonds divers : **156 249 €**

Ainsi, compte tenu de réserves de **1 140 432 €** à fin 2018 et d'un déficit d'investissements de **445 018 €**, dont **168 001 €** de remboursement d'emprunt, notre fonds de roulement à fin 2019 était de **1 099 308 €**.

Répartition des dépenses de fonctionnement au budget 2020



Répartition des recettes de fonctionnement au budget 2020



Fiscalité

En matière fiscale, compte tenu de la crise économique qui s'annonce, nous avons limité la pression sur les deux taxes dont nous gardons la maîtrise : la taxe foncière et la taxe sur le foncier non bâti.

Evolution des taux	2019	2020	Variation 2019
Taxe d'habitation	17,10%	17,10%	0,00%
Taxe sur le foncier bâti	26,15%	26,30%	0,57%
Taxe sur le foncier non bâti	55,00%	55,00%	0,00%

Les principales caractéristiques du budget 2020

Le budget 2020 a été voté à l'unanimité le 18 juin 2020.

En matière de fonctionnement, nous avons dû tenir compte des contraintes liées au CORONAVIRUS dans un contexte de perte de levier financier. En effet, à compter de 2020, les communes ne peuvent plus moduler le taux de taxe d'habitation, désormais « bloqué » au taux voté en 2019.

La décision d'embaucher des contrats courts pendant la crise du CORONAVIRUS afin de permettre d'accueillir les enfants dans des conditions de sécurité maximales a été prise dès les conditions de déconfinement connues. Elle comporte un coût que nous avons décidé de ne pas mettre à la charge des familles mais de mutualiser par solidarité.

Fin de la maîtrise de la taxe d'habitation

- Blocage au taux 2019

Augmentation des frais généraux : 7%

- Impact en année pleine de l'externalisation du service de la cantine
- Succès de la cantine (augmentation parallèle des produits des services)
- Achat de matériel COVID (masques, gel)
- Frais de contentieux (marché public, promoteur, personnel)

Augmentation des charges de personnel : + 4,3%

- Prise en compte des besoins COVID :
- 7 postes durant 2,5 mois
- Double poste lié à un départ en retraite
- Application de la réforme sur la gestion de primes

Investissements

En matière d'investissement, le budget prévoit un montant de **2 704 000 €** (y compris **171 103 €** de remboursement de capital) dont les principales priorités suivantes :

- Aménagement avant-vente du terrain acquis en 2019 rue de Bourdin : **1 055 000 €**
- Acquisition de terrains jouxtant le local rue du chemin de Fer destinée pour partie à prévoir des parkings pour la maison médicale : **528 400 €**
- Fin des travaux de la place de l'église : **255 000 €**
- Fin de l'extension du cimetière : **196 000 €**
- Réfection du toit du gymnase : **238 000 €**
- City Park (report de l'investissement prévu en 2019) : **85 000 €**

Le financement des investissements est assuré par :

- L'activation si aménagement du terrain rue de Bourdin, de la dernière tranche d'emprunt in fine : **500 000 €**
- Des subventions : **503 888 €**
- Des produit de cessions de terrains : **360 000 €**
- Des dotations et fonds divers, dont le FCTVA : **243 490 €**

L'opération effectuée rue de Bourdin impacte momentanément l'endettement de Dampmart et est appelée à être dénouée rapidement.



ANIMA'SCRAP77

Atelier géant « Crop », un évènement incontournable !

Plusieurs mois de préparation pour notre atelier géant « Crop » qui s'est déroulé les 23 et 24 novembre 2019. Pour l'occasion, nous avons invité la talentueuse Karine Mourlan alias « Scrapotin » qui nous a proposé la confection de 2 magnifiques albums sur le week-end !

Avec ma petite équipe, nous avons réalisé toute une déco autour du thème Noël Cocooning, couleurs chaudes, plaid tout doux, du bois, des cerfs, des couronnes de l'Avent, centres de table... tout un univers Scandinave pour accueillir

nos participantes et participants chaleureusement.

Karine nous a concocté des albums superbes avec des pliage, des pages aimantés, des pop-up, du multi-tamponnage pour créer des fonds de page délicats, du cartonnage avec la confection d'une boîte pour y ranger notre album. Nous nous sommes régalés même s'il reste beaucoup de « devoirs » à la maison pour terminer !!

Nous avons passé un week-end très agréable avec du Scrap, des échanges, des fous rires, des gourmandises... nous avons même pu faire des achats coup de cœur avec la présence de 2 boutiques formidables : Les kits de Kali avec la génialissime KaliScrap, Franck et Noé ainsi que Créativ-e-thé avec l'adorable Sandrine et sa Maman !!

Un évènement qui devient incontournable dans le planning d'Anima'Scrap77 et qui remporte un franc succès auprès des passionnés.

Je remercie chaleureusement la Municipalité de Dampmart et son équipe qui nous soutiennent sans faille lors de l'organisation de cette manifestation par la mise à disposition de la salle et du matériel... mon équipe pour l'organisation, la logistique et la déco... les Animatrices de Scrap qui nous accompagnent durant ces week-ends par leur créativité, leur gentillesse et leur talent... les boutiques qui nous proposent toujours des produits de qualité avec le conseil professionnel, une disponibilité et de la bonne humeur à gogo... notre boulanger/pâtissier, Jean-François Noël qui comble nos papilles gourmandes par tant de savoir-faire avec ses viennoiseries et ses somptueux gâteaux !!! et enfin les participantes et participants qui année après année me renouvellent leur confiance en s'inscrivant pour la Crop suivante sans même savoir l'animatrice présente !

Ces moments d'échanges et de convivialité qui apportent tant à une association et donnent de l'énergie pour continuer.

CLUB SANTÉ ET VITALITÉ

Capital vitalité

Entretenir son capital vitalité pour un bien être au quotidien, c'est primordial.

Venez acquérir ou développer une excellente condition physique grâce à des séances régulières et d'exercices dynamiques, d'étirements ou d'entretien, dans une ambiance conviviale.

Plusieurs activités vous sont proposées au gymnase Roby :

- **Stretching postural(r)** : le mardi et jeudi de 9h30 à 10h30.
Le mercredi de 19h à 20h
- **Gymnastique tonique** : le mardi de 10h30 à 11h30.
- **Gymnastique d'entretien** : les mardis et jeudis de 10h30 à 11h30.
- **Fitness** : le mardi de 20h45 à 21h45

A tous les âges, quelque soient votre forme et vos motivations du moment, le sport vous aide à développer vos potentialités, à acquérir et à préserver un équilibre harmonieux.

Pour tous renseignements :

Yvonne Cauwet - Présidente

Tél. : 01 60 07 37 05 ou 06 08 70 59 75

E-mail : yvonne.cauwet@wanadoo.fr

ACCOMPAGNEMENT

Bienvenue à notre Conseillère Conjugale et Familiale



Vous vous posez des questions par rapport à un changement de vie ? Vous avez une décision difficile à prendre ? Vous vivez une crise conjugale et/ou familiale ? Vous êtes en désaccord avec votre conjoint(e) ou vous vous posez des questions sur un problème éducatif concernant un de vos enfants ? Vous vous sentez seul(e) ? Vous ressentez le besoin de faire le point sur un problème qui vous préoccupe d'ordre relationnel... ?

Bienvenue à Céline LALIRE qui vous propose un lieu de parole et d'écoute active en vue de clarifier votre situation et de vous permettre d'évoluer, quelque soient les questions relationnelles qui se posent.

Une Conseillère Conjugale et Familiale c'est une professionnelle de la relation d'aide habilitée à recevoir en entretien des personnes seules, des parents, des couples et des familles, tenue au secret professionnel en respectant une charte déontologique.

Quelques séances peuvent être suffisantes. Il n'y a pas d'engagement dans la durée : les rendez-vous se prennent d'une fois à l'autre.

Consultations à la Mairie de Dampmart

Tél : 07 68 52 09 08

(informations et/ou prise de rendez-vous)

Consultations possibles les semaines impaires :

- Le mardi à partir de 17h
(ex : les mardis 8/09, 6/10, 3/11...)
- le samedi matin à partir de 10h
(ex : les samedis 26/9, 24/10, 21/11...)

NOS BORDS DE MARNE

Respectons les !

Les bords de Marne ont été récemment bien aménagés grâce à Marne et Gondoire. Pour profiter de cet endroit paisible, nous vous rappelons qu'il est important de respecter la tranquillité du voisinage. Les barbecues et la baignade sont interdits.



PASSERELLE CHESSY DAMPMART

Halte aux plongeurs !

Le 11 juillet 2020 à 16h30 un jeune de 17 ans a trouvé la mort en sautant et se noyant de la passerelle Chessy Dampmart.

Malheureusement ce n'est pas faute de prévenir qu'il est particulièrement dangereux de plonger dans la Marne.



Le risque d'hydrocution, de mauvaise réception et de s'assommer, de tomber sur un objet ou souche d'arbre entre deux eaux est plus que possible.

Aussi nos polices municipales des communes de Chessy et Dampmart, la police nationale ou encore la brigade rurale ont maintes et maintes fois cherché à discuter, éduquer bon nombre de jeunes sans succès.

La pose de barbelés ne suffit pas à arrêter les plus intrépides.

Nous en appelons aux parents, aux grands frères et adultes pour expliquer à nos enfants les risques encourus.

Bien sûr, nous essayerons de mettre en place des moyens dissuasifs mais jamais cela n'empêchera la bêtise de certains.

Aujourd'hui une famille est dévastée, une vie a été gâchée stupidement.

Alors faisons tous ensemble que cela ne se reproduise plus jamais. Prenons soin de nos enfants et montrons l'exemple.

L'ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

C'est ouvert cet été !

Pour obtenir la carte d'accès à l'île de loisirs, rendez-vous en mairie dès la mi-juin, muni(e) d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou à défaut du livret de famille et d'une photo d'identité pour chaque personne du foyer âgée de plus de 3 ans (la gratuité est accordée aux moins de 3 ans).

Lors de votre première venue sur l'Île de Loisirs, un timbre sera apposé sur votre carte. Il vous en coûtera 5 €.



Pour plus d'informations, contactez les services de la mairie au : 01 60 07 78 22

PRÉVENTION

Opération tranquillité vacances



Pendant vos vacances la police nationale et la police municipale effectuent des Opérations Tranquillités Vacances. Pour en bénéficier, il est impératif que vous vous inscriviez auprès du commissariat de police nationale proche de votre domicile ou en vous rendant au poste de police municipale en mairie. Les services de polices concernés renforceront leur surveillance sur les habitations inscrites.

Commissariat : 01.64.12.68.68 ou le 17

Police Municipale : 01.64.30.13.45

PRÉVENTION

Attention aux vols par ruse !



Un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire au domicile d'une personne et détournent son attention dans l'objectif de lui dérober un bien ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contrepartie d'un bien ou d'un service.

PRÉVENTION

Plan canicule

Conformément à la mise en application de la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et du décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 pour l'instauration des registres communaux des personnes vulnérables isolées à domicile, nous avons obligation de mettre en place un « plan de prévention canicule » géré par le CCAS.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 05 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gov.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Merci à Céline Humbert



Une dampmartoise bien connue de tous nous quitte pour aller exercer en Charente Maritime. Céline Humbert, une carrière de 30 ans, dont 24 sur Dampmart. Bien heureux soient ses nouveaux élèves. Nous perdons une chouette femme et une super instit.

La détection des « personnes à risques », isolées, âgées ou handicapées, vivant à leur domicile, a été placée sous la responsabilité du Maire qui doit recueillir les informations et constituer un fichier. Celui-ci est protégé, il est conforme à la Loi informatique et liberté. Respecte la confidentialité des informations. Seules les personnes habilitées selon la Loi pourront le consulter.

Si vous vous sentez concerné par ce dispositif nous vous invitons à vous faire connaître le plus rapidement possible au 01 64 30 13 45 ou par mail : ccas@dampmart.fr. Une personne qualifiée (famille, professionnels de santé, services sociaux) peut également le faire à condition que la personne à inscrire ne s'y oppose pas.



Programme Bibliothèque de Dampmart

Samedi 3 octobre à 11h00
Matinée dessins animés

Samedi 3 octobre à 15h00
Conférence « Les jardins partagés », par Jean-Louis Bertrand

Mercredi 7 octobre à 14h00
Atelier dessin Manga, par Yoshimi Katahira

Mercredi 28 octobre à 13h30
Les jeux d'Elsa, ludothèque

Mercredi 18 novembre à 14h00
Atelier découverte jeux vidéos

Samedi 21 novembre à 18h00
Projection film documentaire « Itinéraire d'un enfant placé »

Mercredi 9 décembre à 14h00
Les jeux d'Elsa, ludothèque

Inscription et renseignement au 01 64 77 36 29

5ème édition 13 SEPT 2020

Dampmart FESTIVAL

« DES BELLES ANCIENNES »

10h00 - BALADE EN VOITURE,
12h30 - CONCERT DU GROUPE « JA-IA »,
15h00 - CONCERT DU GROUPE « SUURECOMMANDER »

SELECTION DES VOITURES COUP DE COEUR

RESTAURATION VILLAGE MARCHAND
BOURSE DE PIECES

Pour tout renseignement complémentaire : 07.68.48.07.70 ou « autospetiques@hotmail.fr »
ou
Mairie de DAMPMART 01 64 30 13 45

« DIMANCHE 13 SEPT 2020 »
« DE 9H à 18H »

Gymnase G. ROBY

Gymnase G. Roby 2 rue Michel Place 77400 DAMPMART



la bonne présentation de vos encombrants

Maximum autorisé : 1 m³

ACCEPTÉ



Canapés, chaises, tables, meubles, planches, tapis...



Tables à repasser, ferrailles, séchoirs à linge...



Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique sans gêner la circulation.

REFUSÉ



Pots de peinture, bidons d'huile, gravats, pneus, grillage, batteries, pièces détachées de voitures, déchets verts...



Les DEEE ne sont pas acceptés. Vous devez les apporter en magasin ou à la déchetterie.



Les sacs ou les cartons fermés, les ordures ménagères, les tas trop volumineux...

Octobre 2019 - Service communication du SIETREM



Horaires des déchetteries :

Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Crosby-Beaubourg	Noisel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault des Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h	15h-19h	
Mardi, jeudi & vendredi	15h - 19h	9h-13h	10h-19h30
Samedi	9h - 12h / 14h - 19h		
Dimanche		9h-13h	10h - 13h

Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Crosby-Beaubourg	Noisel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Thibault des Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h30	13h-17h	
Mardi, jeudi & vendredi	13h - 17h	9h-13h30	9h-17h
Samedi	9h - 12h / 13h - 17h		
Dimanche		9h - 13h	9h - 13h

Les 5 déchetteries sont accessibles gratuitement aux habitants du territoire du SIETREM, sur présentation d'une pièce d'identité et du badge d'accès aux déchetteries ou d'une pièce d'identité et d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Fermeture les jours fériés



les déchets acceptés

- Bois - Cartons, journaux et magazines
- Déchets de jardin : tontes, feuilles et petits branchages
- Déchets électriques et électroniques (DEEE)
- Déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants, acides, bombes aérosols vides, produits phytosanitaires, médicaments, radiographies, cartouches d'encre
- Encombrants et mobiliers
- Ferrailles et métaux non ferreux - Gravats
- Huiles de cuisson organiques, huiles minérales (moteurs...) - Piles - Pneumatiques VL (pneu et jante séparés) - Textiles - Verre



les déchets refusés (liste non exhaustive)

- Les déchets industriels, artisanaux et commerciaux
- Les déchets putrescibles (cadavres d'animaux...)
- Les déchets représentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur caractère toxique, de leur inflammabilité, de leur pouvoir corrosif ou explosif (bouteilles de gaz, extincteurs, déchets contenant de l'amiante, déchets médicaux, infectieux ou radioactifs)
- Les ordures ménagères - Polystyrène libre (non compacté) - Terre - Batterie - Bouteille d'hélium

Etat-Civil



Bienvenue à...

2019

LOS Y Ewan, Leejay	25 août
RUBÉ Kélyan, Alain, Raymond	6 septembre
DECROOCQ Roméo, Jasquier, Bernard... ..	24 septembre
CHARLOT Cataleya, Falone, Lyanne.....	1 ^{er} octobre
AZADAN Noah, Cyrus	30 novembre
SARI Lucas, Roberto, Gabriel	8 décembre
DESCHAMPS Théa, Catherine, Sylvie	22 décembre
PEDROL Ethan	22 décembre

2020

BOURGOIN Eve, Anaïs.....	15 janvier
JACKSON William, Jeff	28 janvier
TEIXEIRA Hussayn, Firmino	31 janvier
FRENEL Romane	3 février
WOHL Dorian, Kévin	4 février
CAFFAREL SABATIER Louise, Zofia, Suzanne	16 février
CHIATELLO VIALARD Augustin, Gabriel	22 février
MALLIET Elisa, Jenia	25 février
FERNANDES WÄRREN Mila, Olivia, Gracinda, Fernanda.....	3 mars
THIÉMÉ FERNANDES Swan.....	10 mars
LECOQ Nathanaël, Grégory.....	19 mars
MONACI Milo, Daniel, Jean-Claude	28 mars
GROISY Maëlle, Marie, Evelyne	2 avril
RAULT Gabriel, Patrick, Cornil	3 avril
MOLLET Elyne, Simone, Marie	9 avril
DUPUIS NICOL Côme, Antoine	13 avril
VION Justine, Chloé.....	20 avril
CAMPOS PEIXOTO Shana.....	30 avril
ENJOURBAULT Margaux, Madeleine, Rose	23 mai
PAVY Siloé, Romy, Calypso	1 ^{er} juin
SAUDEMONT Lola, Nathalie.....	4 juin
DESGEORGES TISNES Jade, Liliane, Jeanne, Marie.....	24 juin
MANKOURI Kassim, Diaby	27 avril

COLOMBO Sergio.....	87 ans
COUDÈRE Andrée, née JARRY	94 ans
DIELEMAN Nicole, Marie, née POIREL	90 ans
DOUCET Renée, Andrée, née LOUSTE	89 ans
DUPONT-LEGENDRE Jean-Michel Maurice	67 ans
KITUKILA NZILAMPAKA Joseph.....	77 ans
LHERMITTE Geneviève, Thérèse, née COUESNON.....	90 ans
NESSLER Micheline, Paulette, Jacqueline, née LESURE	87 ans
PEZIN Mireille, Andrée, née FONTAINE	83 ans
POUPELIER Thierry, Robert	55 ans
PROVOST André, Raymond	79 ans
VIGIER Paulette, Raymonde, née ABÉRARD	89 ans

2020

BOURGEON Georgette Germaine Yolande, née TRIBOUT	92 ans
CLOUD Simone Yvonne, née NION-PERRELÉE	93 ans
COMBELAS Jean Charles Louis.....	88 ans
CUGNIER Georgette Félicie Dorothée.....	97 ans
DAVID René Michel.....	90 ans
DEBON Ginette Germaine Andrée, née BARREY.....	93 ans
DEPUYDT Huguette, née VERNA.....	96 ans
DERVILLERS Roger Roland Eugène.....	67 ans
DUMONT Rose Marie-Louise Paule, née GAUTHERON.....	90 ans
ETASSE Monique Danièle, née PLANQUE	86 ans
FILLEUL Renée Mauricette	93 ans
HÉRAT-CHIGOT Raymond André.....	90 ans
LARDAT Jean-Jacques Gabriel.....	93 ans
LE CLECH Andrée Alfréda Eugénie, née VANDENHENDE	85 ans
LE PERU Anne-Marie, née COUGÉ.....	69 ans
LHOIR Suzanne Jeannine, née HILMANN.....	90 ans
LOROT Ginette Muguette, née LACOUR.....	96 ans
MARTIN-DOUYAT Paulette, née BOUFON.....	89 ans
OWADENKO Louise, née CYMERMANN	85 ans
PALANGE Georges Victor	92 ans
PAUWELS Lucienne Fernande, née ROBLET	99 ans
PICARD Suzanne Marie Jeanne, née AIRVAUX	96 ans
PICHET Bernard Claude	84 ans
POCARD Berthe Marie.....	93 ans
POUBEL Marcelle Jeanne Née CHENAUX	98 ans
POULET Henri.....	94 ans
RACLE Nicole Monique, née DUQUIN.....	76 ans
RIVET Jacques.....	94 ans
RIPPLINGER Jean François	76 ans
ROUXEL Nathalie	53 ans
RUDEAUX Daniel Marcel Albert.....	67 ans
TAGLIONE Maria Léona, née PANGALLO	88 ans
THOMAS Catherine Marie Luce, née CAZE	68 ans
VAN BUTSEKE André	86 ans
WIART Jean Marius Albert	79 ans



Ils se sont unis...

2019

MARTINS Alberto Carlos et DE CARVALHO GUIMARAES Nadjane	14 décembre
TEXIER Didier Michel et MBENGUE Kiné	21 décembre

2020

IDERIS Raphaël et PLACIDE Sherly.....	4 juillet
---------------------------------------	-----------



Ils nous ont quittés...

2019

BRUEAU Andrée, Emilienne, née SALLOU	93 ans
CHÉNEAU Geneviève, Marcelle, Louise, née HOUBLAIN	94 ans

Agenda

des manifestations

 04 Septembre	Forum des associations Gymnase Roby
 13 Septembre	Belles Anciennes Parc du Gymnase
 05-09 Octobre	Semaine Bleue
 22 Novembre	Concert de la Sainte Cécile Église
 23 Janvier	Galette des séniors Gymnase Roby

Hommage



Toute l'équipe municipale rend hommage à André (dédé) VAN BUTSELE qui nous a quitté ce mardi 30 juin à l'âge de 86 ans. Très impliqué dans la vie de notre commune, il a été Conseiller municipal de 1963 à 1971 (mandat de

Monsieur POIREL), Maire-Adjoint de 1971 à 1977 (mandat de Monsieur POIREL) et ensuite Conseiller Municipal de 1977 à 1983 (premier mandat de Monsieur LE PAIRE). André VAN BUTSELE a aussi été un dirigeant historique du club de basket de Dampmart qu'il a présidé de 1964 à 1983. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Votre coach

A DAMPMART de vie



Anja Argoud-Krug
06 11 27 04 02
argoudpro@gmail.com

Un projet, un objectif mais rien de bouge ?
Orientation professionnelles ou personnelles ?
Préparations aux examens ?
Prenez conscience de vos moteurs de vie,
Développez votre potentiel, gérez vos émotions,
gagnez en confiance en vous, améliorez
votre relationnel...

Ensemble nous trouverons vos solutions

Séances à domicile en visio ou par téléphone



Instagram : anja.coaching.de.vie - Web : developpementpersonnel.store

Mairie de Dampmart

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Vendredi :
9h - 12h / 14h30 - 17h15

Mercredi : fermé au public

Jedi :
9h - 12h / 14h30 - 18h30

Samedi (permanence état civil) :
9h - 12h30



7 rue du Château - 77400 DAMPMART

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : **01 64 02 27 52**

Email : **mairie@dampmart.fr**

Centre de loisirs
et restauration scolaire : **01 64 30 04 33**

www.dampmart.fr

 Ville Dampmart

Fermeture estivale de la mairie les samedis matin

Au cours de la période estivale 2020, les permanences du samedi matin ne seront pas toutes assurées.

La mairie sera fermée les samedis du 11 juillet au 15 août inclus.

Pas de changement les autres jours de la semaine.



Echo de Dampmart

Magazine d'Informations Municipales

Dépôt légal : n° 97 ARC 013

Directeur de la publication : **Laurent Delpéch**

Rédaction : **Commission Communication & Grégory Pigenel**

Directeur de communication - Conception : **Grégory Pigenel**

Photos : **Mairie de Dampmart, Fotolia**

Impression : **Saxoprint**

RCS : Nanterre 501 516 645

Tirage : **1 700 exemplaires**

La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

Régie publicitaire

Vous souhaitez communiquer dans L'écho de Dampmart ?

Contactez le service Communication de Dampmart.

Tél. :

01 64 30 13 45

Email :

mairie@dampmart.fr



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

FRUITS, LÉGUMES ET ŒUFS
LIBRE-SERVICE OUVERT de 8h à 21h
Direct producteur 7j/7
 Tomates, carottes, salades, œufs ainsi que fruits et légumes de saison en barquettes ou à l'unité



13, rue de Château
 77400 DAMPMART

LO FERME
 MARCHÉ

ETS GRANIER G.

de Père en Fils, depuis 1972 à Thorigny sur Marne

SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE
 Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture et combles
CHARPENTE - BARDAGE - VELUX
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse



13, Allée des Rousselets
 77400 THORIGNY sur MARNE
 ☎ 01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

AMBULANCES
*** GADAN ***

77 **01 64 30 03 31**

URGENCE CONSULTATION HOSPITALISATION
 DIALYSE RADIOTHÉRAPIE REEDUCATION

à votre service 7 jours sur 7

8 Allée des Rousselets - 77400 THORIGNY

LAGNY AUDITION 

Audioprothésistes diplômés pour adultes, enfants et nourrissons.

Bilan - Essai gratuit - Dépannage immédiat - Prêt - Reprise de garanties - Tiers payant - Accès handicapés
 - Connaissance de la LSF - Un centre indépendant à la pointe de la technologie (toutes marques, tous modèles)



SAVOIR-FAIRE, EXPÉRIENCE, SÉRIEUX : UNE ÉQUIPE DE CINQ AUDIOPROTHÉSISTES
 DIPLÔMÉS, EXPERTS ACOUPHÈNES ET HYPERACOUSIE.

LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
 9, RUE GAMBETTA - LAGNY-SUR-MARNE - 01 60 31 08 85
lagnyaudition@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS
ILE-DE-FRANCE



Travaux publics, Terrassements, assainissements,
 VRD, Aménagements qualitatifs

120 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny
 77400 LAGNY SUR MARNE

Tel. : 01 64 30 47 47 - Fax : 01 64 30 64 77
 E-mail : tpidf@tipdf.fr

Pharmacie du bord de Marne

 2 rue de Marne
 77400 POMPONNE

Tél. : 01 64 30 35 30 - Fax : 01 64 30 52 21
pharmaciebordmarne@gmail.com

La Pharmacie du bord de Marne vous accueille
 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
 le samedi en continu de 9h00 à 18h15

Intermarché SUPER

THORIGNY-SUR-MARNE
VOTRE MAGASIN EST TRANSFÉRÉ
 ALLEE DES ROUSSELETS
 ZAC DES VALLIÈRES
 Tél. 01 60 07 56 15

du lundi au samedi :
 de 8h30 à 20h00
 le dimanche : de 9h à 12h30

LES SERVICES
 À VOTRE DISPOSITION
 *Modalités complètes du service disponibles à l'accueil de votre magasin.



GALERIE MARCHANDE

2500 m²
POUR MIEUX VOUS SERVIR PLUS DE CHOIX

NOUVEAUX RAYONS
 CAVE A VINS
 TEXTILE
 MARÉE - BIO ÉLARGI



TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

